

Confirmation de l'accord illégal entre le Brésil et les États-Unis pour condamner Lula

Image not found or type unknown

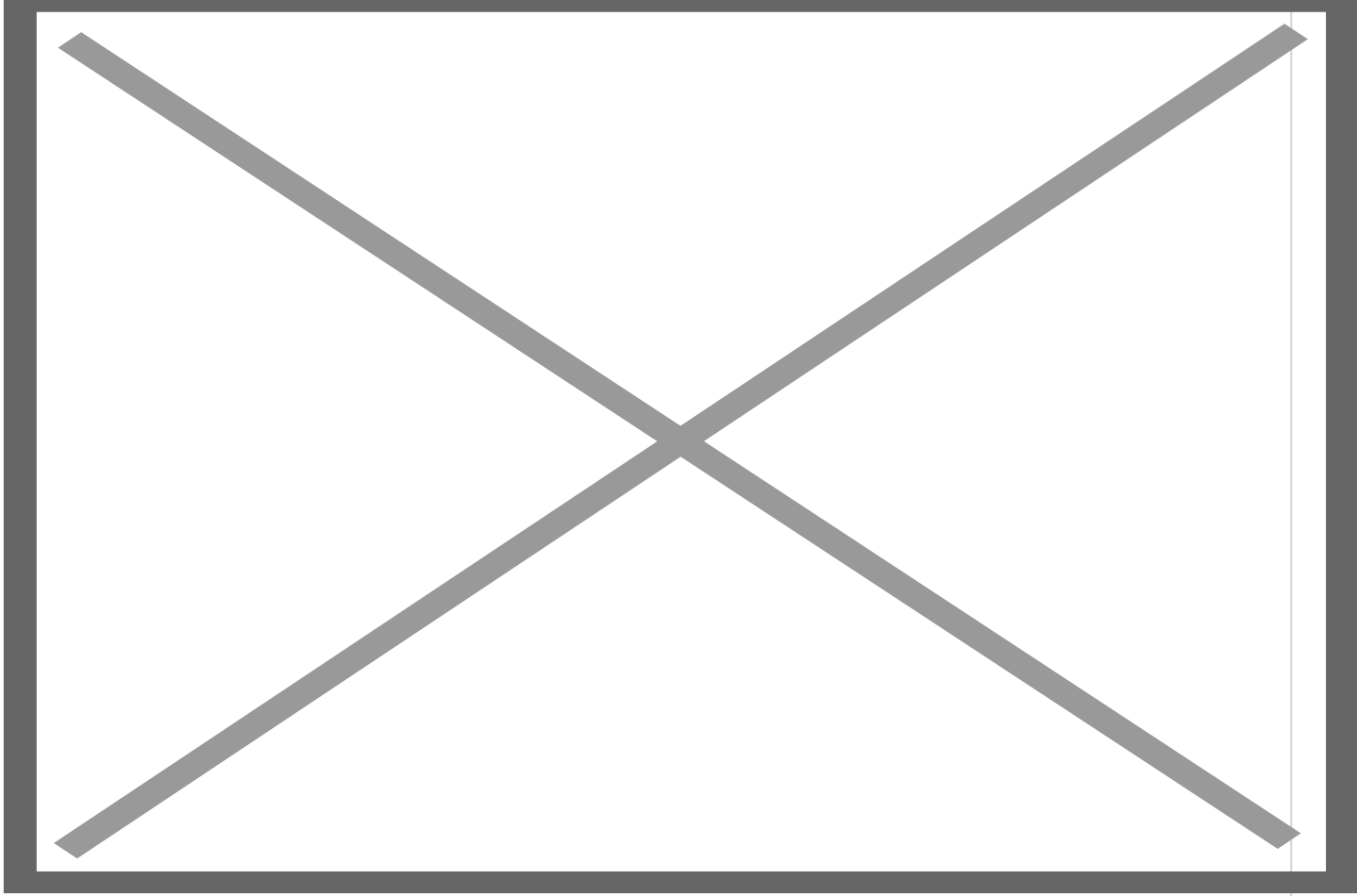


Image: Prensa Latina

Brasilia, 2 déc. (RHC) Le ministère de la justice a confirmé à la défense de l'ancien président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva qu'il n'existe toujours pas aujourd'hui de document juridique prouvant la coopération entre les procureurs brésiliens et nord-américains dans l'affaire Guarujá.

L'affaire de l'appartement triplex à Guarujá, dans l'intérieur de l'État de Sao Paulo, a conduit sans preuve à la condamnation et à l'arrestation du fondateur du Parti des travailleurs.

Le site Brasil 247 rappelle qu'en 2017, le procureur général adjoint des États-Unis, Kenneth Blanco, a déclaré que des avocats étasuniens avaient coopéré avec les Brésiliens dans le procès du triplex contre Lula.

La déclaration du ministère de la justice démontre que la dite coopération a eu lieu en dehors des paramètres de l'accord d'enquête entre les deux pays, note le site d'information.

Brésil 247 assure que la confirmation du ministère est une victoire pour la défense de Lula, qui avait auparavant signalé des illégalités dans les relations de l'opération judiciaire Lava Jato avec le FBI.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/241277-confirmation-de-laccord-illegal-entre-le-bresil-et-les-etats-unis-pour-condamner-lula>



Radio Habana Cuba